

— La Transition énergétique — dans les politiques d'urbanisme —

Des fondamentaux à leurs traductions opérationnelles

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), approuvé en 2015, le Syndicat Mixte du Grand Pau a souhaité engager un travail de sensibilisation sur la prise en compte de l'énergie et du climat dans les politiques d'urbanisme.

L'objectif est de mieux comprendre les enjeux, cerner les outils et leviers d'actions à mettre en œuvre pour accompagner la transition énergétique sur nos territoires.

Un programme d'animation territoriale a donc été conçu en ce sens sur 2 ans, en collaboration avec les EPCI du Grand Pau, et avec le soutien de l'ADEME, l'AUDAP et la DDTM.

Le premier séminaire de lancement de cette démarche visant à sensibiliser et accompagner les élus, aura lieu le :

Mercredi 28 juin 2017

à Pau

(Auditorium du Piano - Les @llées - 26 avenue des Lilas)

9h30-12h30 (accueil café dès 9h00)

☞ A l'issue de la réunion un Cocktail déjeunatoire sera offert à la Villa Ridgway ☞

Le programme

➤ *Propos introductifs*

« Des raisons d'agir pour la transition énergétique ! »

▪ Enjeux croisés

Les collectivités territoriales jouent un rôle clef dans la lutte contre le changement climatique, la maîtrise des consommations d'énergie, la promotion des énergies renouvelables et l'amélioration de la qualité de l'air. Elles ont la responsabilité d'investissements structurants sur le plan énergétique : les bâtiments et les transports.

À travers leurs politiques d'urbanisme et d'aménagement, elles organisent la répartition des activités et des lieux d'habitation. Ces compétences peuvent s'exercer à plusieurs échelles à travers divers outils, spécifiquement dédiés aux questions Climat-Air-Énergie (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, Plans Climat Air Énergie Territoriaux, Schéma directeur des réseaux de chaleur ou de froid...), ou relevant de politiques sectorielles et de planification urbaine (Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme...).

« Tous concernés ! »

▪ Dans quel environnement réglementaire et dans quelle dynamique territoriale s'inscrit la transition énergétique et écologique ?

Tous les territoires, urbains comme ruraux, peuvent contribuer activement à la transition énergétique, même s'ils ne disposent pas des mêmes ressources et opportunités. La loi de 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte place ainsi les territoires intercommunaux au cœur de l'action Climat-Air-Énergie.

« Comment ont-ils fait ? »

▪ Témoignage d'un territoire pionnier de la transition énergétique

Patrick Sabin, Vice-Président à la Transition énergétique Communauté de communes Cœur Haute Lande

Faisant partie des 7 territoires sélectionnés suite à l'appel à manifestation d'intérêt de la région Aquitaine en 2012, la Communauté de communes du Cœur Haute Lande a pris en main son destin énergétique et mis en place certaines actions liées à la transition énergétique. Parmi elles, la création d'une société d'économie mixte qui se veut le bras armé de la collectivité pour le déploiement d'installations de production d'énergies renouvelables et centralisant les ressources financières et humaines du territoire autour de la transition énergétique.

Ce témoignage évoquera comment ce territoire rural est entré dans la Transition énergétique locale, d'abord sous l'angle économique, puis animé par une forte volonté politique. Il expliquera également comment la feuille de route fixée pour devenir "Territoire à énergie positive" (« TEPOS ») permet aujourd'hui de réinterroger l'ensemble des politiques, y compris l'urbanisme et le futur PLU intercommunal.

➤ *Mots de remerciements et conclusion*

Possibilités de stationnement dans les rues adjacentes et le long des Allées de Morlaàs.



Pour tout renseignement et confirmation de participation :

Syndicat Mixte du Grand Pau

 05.59.11.50.56

contact@grandpau.fr

